

AnimalfreeResearch
Wir ersetzen Tierversuche

ÄRZTINNEN UND
ÄRZTE FÜR TIERSCHUTZ
IN DER MEDIZIN

zürcher
tierschutz

STIFTUNG | FÜR DAS
TIER IM RECHT



Zurich, le 14 avril 2009

Communiqué de presse

Les organismes de protection des animaux exigent davantage de transparence dans le domaine des expériences sur animaux

L'Office vétérinaire fédéral (OVF) prévoit une réorganisation de sa gestion administrative. Celle-ci permettrait, par les cantons, la saisie informatique de toutes les expériences sur les animaux dans une banque de données centralisée (O-SIGEXPA). Mais au lieu d'instaurer plus de transparence et éviter par exemple que des expériences s'effectuent à double, ou permettre d'augmenter la sécurité pour les patients en rendant public les expériences non publiées ou ayant échouées, l'OVF se montre extrêmement restrictif dans l'accès aux données saisies. Il fait obstacle non seulement à une meilleure application de la Loi sur la protection des animaux mais également à une meilleure sécurité pour les patients.

L'OVF veut créer une nouvelle banque de données répertoriant l'ensemble des expériences sur animaux. Jusqu'ici, ce projet à tout son intérêt. Mais il y a ensuite un sérieux problème: il n'est pas prévu de rendre cette banque de données accessible au public! Une telle limitation nie pourtant le **droit à l'information** de chaque citoyen, droit garanti par la loi du 1^{er} juillet 2006 sur la transparence dans l'administration fédérale. Il serait pourtant normal de permettre au **contribuable** intéressé, lequel finance par exemple des expérimentations animales via le Fonds national suisse, d'avoir des informations sur ces expériences et de connaître leurs développements et aboutissements!

Et les **chercheurs**? Pour eux également, seul l'accès aux données qu'ils auront eux-mêmes enregistré sera possible! Comment ces chercheurs pourront savoir si des expériences similaires aux leurs sont déjà prévues ailleurs ou sont en cours de réalisation? Des informations sur des questions scientifiques déjà traitées dans un autre canton ou sur l'application de différentes méthodologies leur seront également interdites. Cette limitation aux données réduit à néant le formidable potentiel de cette banque de données qui permettrait **d'éviter des expériences multiples ou similaires**. Il ne sera pas non plus possible de renseigner enfin sur des séries d'expériences ayant échouées, informations généralement publiées nulle part. Cela permettrait pourtant d'empêcher la répétition ultérieure de mêmes expériences, provoquant la mort inutile d'animaux et finalement, des **dommages pour le patient**.

Mais il y a plus incompréhensible encore: les **commissions cantonales des expériences sur animaux** sont tenues par la loi d'examiner la nécessité de pratiquer les expérimentations animales avant qu'elles ne soient autorisées. Toute personne saine d'esprit s'attendrait à ce que les membres de ces commissions puissent au moins consulter la totalité des informations contenues dans cette banque de données. En cas contraire, comment les membres de ces commissions pourraient-ils savoir si une même expérience n'est pas déjà menée dans un autre canton? Ou si une autre expérience a pu atteindre un objectif similaire mais en utilisant moins d'animaux ou des méthodes plus respectueuses de ceux-ci? Ou encore si une même procédure expérimentale n'a pas été effectuée sans animaux, grâce à une méthode de substitution? Aussi incroyable que cela puisse paraître, il sera impossible pour les membres de ces commissions, lesquels sont en plus soumis au secret de fonction, de savoir ce qu'il se passe dans un canton autre que celui dans lequel ils ont été nommés!

Les organisations Animalfree Research, Médecins pour la protection des animaux en médecine, Koordination Kantonalen Tierschutz Zürich, Ligue suisse contre la vivisection, Fondation pour l'animal dans le droit et le Zürcher Tierschutz font savoir leur désapprobation. Dans leurs prises de position sur le projet d'ordonnance de l'OVF, elles exigent plus de transparence dans le domaine des expériences sur animaux pour plus de sécurité pour les patients!